



L'enseignement des AP

La leçon d'activités pugilistiques méthode et recommandations

Enseigner les activités pugilistiques au sein d'un établissement scolaire, c'est aussi l'affaire de toute une vie professionnelle.

Enseigner à des enfants est une affaire délicate. Participer à l'enseignement de l'EPS à l'école à des enfants, c'est faire la classe à des élèves ; c'est enseigner et cela suppose :

- une connaissance précise de ceux à qui l'on s'adresse, c'est-à-dire des enfants
- une maîtrise des contenus d'enseignement, des savoirs que l'on est chargé de transmettre
- une connaissance des attentes et des demandes de la société représentée par ses élus et par ses instances responsables
- la capacité à organiser le fonctionnement de la classe, mettre en place les situations de travail et communiquer avec le groupe et chacun des individus du groupe.

Cela suppose également de bien connaître ce que l'on enseigne afin que les élèves acquièrent de réels savoirs, c'est-à-dire qu'il faut être capable :

- d'identifier les habiletés à faire acquérir pour atteindre un niveau de pratique ;
- de définir les tâches pertinentes pour s'approprier ces habiletés ;
- d'arrêter les critères de réussite des tâches proposées aux élèves ;
- d'analyser les comportements observés et d'apporter les conseils et les explications nécessaires.

Ces principes, particulièrement bien identifiés dans le cadre scolaire, peuvent être utilement retenus pour toutes les activités professionnelles d'un breveté Professionnel des activités pugilistiques.

Les principes d'une bonne intervention

L'attitude personnelle d'un éducateur est essentielle

Elle n'est jamais neutre. La tenue de l'enseignant est souvent le reflet de sa personnalité. Elle doit respecter le public auquel s'adresse l'enseignant. Il ne faut pas oublier que celui-ci est souvent perçu comme un exemple, même de la part des adultes.

Une attitude négligée est à proscrire. Elle ne correspond pas à l'image de quelqu'un qui contribue à l'éducation. L'excentricité n'est pas davantage de mise.

L'éducateur devra également veiller à sa voix

C'est grâce à la parole que les consignes de mise en place des situations sont formulées, que les observations sont communiquées et que les conseils sont distribués.

Il faudra prendre soin de bien formuler les consignes, sans trop élever la voix mais avec une certaine force pour pouvoir être parfaitement entendu de tous les points de l'espace utilisé.

L'enseignant doit veiller à son placement et à ses déplacements

Savoir se placer est une qualité essentielle pour un enseignant. Bien voir l'ensemble des apprenants est une préoccupation pédagogique permanente.

Pour chacune des séquences, des tâches, ou des situations mises en place, il est essentiel que l'enseignant se positionne pour pouvoir constamment surveiller tous ses élèves. Il doit donc être en situation de pouvoir observer les réponses aux tâches proposées.

Il doit également se placer pour pouvoir être vu. Cela est particulièrement vrai pour les situations où une démonstration s'avérera nécessaire, que celle-ci soit faite par l'enseignant lui-même ou par un des élèves.

Pour une séance à l'extérieur, notamment si la séquence est ordonnée, l'enseignant se placera de préférence face au soleil lors de la démonstration.

Ainsi les élèves ne seront pas gênés pour observer. Rien n'interdit ensuite à l'enseignant de se déplacer pour observer les réponses dans de meilleures conditions.

La sécurité des activités tient aussi à la position que l'enseignant va adopter dans les situations de risques.

Le style utilisé se retrouve dans la façon de donner des consignes

Dans le style d'enseignement par commandement, l'explication, ou la démonstration, précède le commandement, signal de l'exécution de l'exercice.

Le commandement peut être donné sous forme imagée, notamment chez les jeunes

élèves. Il peut être formulé sous forme analytique, ponctuant ainsi chaque phase du mouvement à exécuter. Cet ordre, dans son ensemble doit rendre le rythme et la cadence de l'exercice.

Dans ce style d'enseignement, l'apprentissage d'exercices nouveaux comporte traditionnellement quatre phases

la démonstration, l'explication, l'exécution, la correction.

Dans le style d'enseignement par tâches, les consignes sur les tâches ont pour objectif de donner à l'élève une certaine autonomie de comportement qui autorise une relative individualisation de l'enseignement

Ce style permet donc de prendre en compte les différences individuelles des élèves, différences concernant les capacités physiques des individus tout autant que leurs différences en terme d'apprentissage. Ainsi, si une partie des apprentissages doit se faire sans intervention directe de l'enseignant dans le commandement de l'exécution, la précision des consignes, buts et conditions d'exécution des tâches doivent être particulièrement rigoureux.

L'observation correcte des comportements permet des interventions pertinentes

Pour pouvoir intervenir, il est nécessaire d'avoir un message à transmettre au stagiaire et d'avoir évalué l'activité déployée par l'élève confronté à sa tâche. L'observation de l'activité est donc essentielle.

Que faut-il observer ?

Pour le néophyte, l'activité déployée par un individu en réponse à une tâche à laquelle il est confronté, est d'une richesse, d'un foisonnement tel qu'il est difficile de déchiffrer l'activité produite. Il faut être expert pour appréhender dans le comportement visible de l'individu, ce qui est essentiel et ce qui est superflu.

Pourtant, le spécialiste de l'enseignement des activités pugilistiques ne peut être un expert de toutes les pratiques associées. C'est pourquoi il est important de définir une méthode susceptible d'organiser l'observation.

Pourquoi observer ?

C'est l'observation qui seule peut permettre les interventions futures de l'enseignant. Toutes les interventions, qu'elles soient verbales ou non verbales, en terme de consignes ou en terme de modifications des conditions matérielles s'appuient sur une observation de critères comportementaux objectifs de l'activité

gestuelle, des attitudes de prises d'information, des activités de régulation.

Les activités gestuelles peuvent être caractérisées par les appuis, ce que l'on appelle les interactions de contact, les positions des segments du corps les uns par rapport aux autres, la vitesse de déplacement de ces segments, etc.

La prise d'information visuelle est souvent liée à la position de la tête. Il appartient ainsi à chaque enseignant de se construire, pour toute activité pugilistique enseignée, des critères de pertinence des comportements observés.

La réussite nécessite souvent l'intervention de l'enseignant qui corrige et conseille

L'intervention pédagogique de l'enseignant succède à l'observation. Elle constitue l'un des principaux retours d'informations dont bénéficie l'élève, la première étant sa propre perception de l'activité qu'il vient de déployer, la seconde étant le résultat de son action. Ce retour d'information, ce feedback a fait l'objet de nombreuses études.

- tous les enseignants semblent réagir le plus souvent à la prestation de l'élève par des feedback prescrivant de nouvelles actions ;
- les réactions descriptives et interrogatives constituent une proportion relativement moins importante chez les catégories d'enseignants peu expérimentés ;
- les enseignants expérimentés semblent utiliser toutes les formes de feedback au moment où les moins expérimentés en négligent quelques unes ;
- tous les enseignants semblent orienter le plus souvent leurs réactions vers un seul élève

L'intervention a pour objectif de :

corriger les erreurs, modifier la tâche et motiver l'élève.

Il faut distinguer l'intervention pédagogique de la phase d'expression des consignes. En effet, l'intervention pédagogique se situe après la phase d'observation des réponses motrices aux tâches proposées. De ce fait, l'intervention peut être verbale ou non verbale.

Elle est verbale lorsqu'il s'agit d'informer l'élève sur sa prestation. Il peut s'agir d'une simple information, mais aussi d'un renforcement positif de l'action : « *C'est bien, continue...* ».

L'intervention peut aussi consister en une modification de la tâche, de son but en changeant le niveau de réalisation acceptable, ou les conditions matérielles d'exécution. Si dans l'exécution d'un thème tactique, on s'aperçoit que très peu d'élèves réussissent la tâche, c'est peut-être parce que celui-ci est mal adapté aux capacités des

élèves. Dans ce cas, il y a donc lieu de modifier les conditions d'exécution de la tâche pour que l'échec constaté ne reste qu'une erreur acceptable.

Dans cette démarche d'intervention, quelle soit verbale ou non verbale, le but de l'intervention pédagogique consiste à modifier la tâche, que ce soit par le changement des consignes ou par la transformation des conditions matérielles d'exécution de la tâche.

Dans d'autres situations, l'intervention, souvent de nature verbale, aura pour objectif essentiel d'alerter l'élève sur l'exécution même de la tâche, donc d'apporter une information sur le résultat.

L'importance de la connaissance des résultats immédiats a une influence certaine sur la construction future des habiletés.

On distingue deux types d'effets du feedback dans le processus d'enseignement apprentissage :

- le renforcement et la motivation ;
- l'amélioration qualitative de la performance motrice grâce à l'information communiquée.

L'information, sous forme verbale notamment, donnée avec le souci de la valorisation, donc positive : « *C'est bien, continue... Excellent, tu progresses...* » a des effets importants sur la motivation de celui qui apprend en lui suggérant un sentiment de compétence.

À quel moment faut-il intervenir ?

C'est souvent la question que se posent les éducateurs débutants. Il faut céder à la tentation d'intervenir trop souvent. L'erreur est une nécessité. La réussite trop facile ne facilite pas les apprentissages. Mais, il est cependant important que chaque élève fasse l'objet d'une information sur sa prestation.

Il faut toutefois attendre que chaque élève ait pu réaliser sa tâche à plusieurs reprises, qu'il ait pu intégrer ses propres prestations.

Fournir une information immédiatement, au cours de l'action, risque de ne pas être positif dans la mesure où l'élève peut ne pas être disponible à sa réception.

Fournir l'information juste après l'activité ne peut se justifier que pour un nombre limité d'élèves dans le cas d'exécutions collectives. Par contre, elle se justifie dans le cas de passages individuels dans la réalisation d'une tâche.

Retarder l'information pour la distribuer dans une intervention plus globale est, le plus souvent, une solution adaptée au style d'enseignement par tâches qui autorise une certaine autonomie de l'élève

